

Urgences et risques sanitaires : agir pour et avec les populations

Dossier



**Dossier coordonné par
Félicie David,**

chargée de communication,
direction de l'information
et de la communication, Inpes,
et Philippe Quénel,
directeur du Laboratoire d'étude
et de recherche
en environnement et santé (Leres),
École des hautes études en santé
publique, Rennes,

**avec la collaboration
d'Élodie Aïna,**

chargée de communication,
direction de l'information
et de la communication, Inpes.

Comment préparer les populations à faire face aux risques sanitaires ? Tel est le thème de ce dossier. Tout d'abord, qu'entend-on par « risques et urgences sanitaires » ? Le sujet est vaste et ne peut pas être traité de façon exhaustive. Nous nous sommes donc intéressés à deux types de risques. D'une part, les risques naturels : canicule, inondations, tempêtes/cyclones et séismes/tsunamis. D'autre part, les risques infectieux liés aux maladies vectorielles que sont la dengue et le chikungunya. Ce dossier concerne donc plus particulièrement les départements d'outre-mer où ces risques sont plus prégnants. Dans ces deux domaines, l'Inpes travaille depuis longtemps avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs locaux.

S'approprier les moyens d'agir

Le fil conducteur que nous avons choisi est celui de présenter et d'analyser l'état de la prévention « au plus près et avec les populations ». D'examiner comment les populations sont impliquées et rendues parties prenantes dans la construction des stratégies et moyens de prévention. De décrypter de quelles manières on anticipe et on bâtit « sur le terrain » une politique de prévention face à un risque sanitaire émergent ou récurrent. En effet,



toute la difficulté ici est le passage de la théorie à la pratique : une population n'adopte des comportements de prévention que si elle s'est approprié les moyens d'agir.

La mobilisation des populations est trop en retrait

Ce dossier présente un état des connaissances sur la prévention des risques sanitaires et est illustré par des exemples concrets. Globalement, au-delà des progrès déjà réalisés – en termes de détection précoce, d'alerte ou d'organisation de la réponse médicale –, un enseignement émerge fortement : il reste encore beaucoup à faire pour donner toute sa place à la « mobilisation des populations », telle que préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Associer les populations à la gestion du risque, c'est optimiser les chances d'obtenir les résultats les plus probants en matière de santé publique. Ce dossier pointe donc le véritable enjeu que représente l'association des populations

dans le champ de la prévention. Il n'est pas inutile ici de rappeler qu'en vivant, en se protégeant et en anticipant les risques, les populations ont acquis – parfois de génération en génération – des savoirs et des attitudes reposant sur la mémoire, le vécu, la transmission familiale. Il faut alors faire appel aux sciences humaines et sociales pour comprendre ces savoirs et attitudes, pour mieux les mobiliser dans les stratégies de prévention.

Le cadre d'intervention de l'OMS

Enfin, ce dossier met en avant la stratégie de gestion intégrée des risques telle que préconisée par l'OMS, fondée sur le constat d'échec des approches verticale et/ou sectorielle trop souvent mises en œuvre. Cette stratégie repose sur un cadre d'intervention en quatre grands points : la surveillance pour détecter au plus tôt, préparer et prévenir ; la prise en charge médicale appropriée des patients pour réduire la morbidité/mortalité ; la gestion du

risque en agissant sur les déterminants tant individuels que collectifs, tant physiques qu'environnementaux ; la réduction de l'ampleur du risque par la mobilisation sociale des populations concernées.

Ce dossier a été réalisé en étroite collaboration avec, notamment, deux partenaires : l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Institut de veille sanitaire (InVS). Il est publié dans un contexte institutionnel particulier puisque, en 2016, trois agences sanitaires – InVS, Inpes et Éprus – formeront une seule et même entité, intitulée « Agence nationale de santé publique ». D'une certaine manière, ce dossier préfigure cette intégration renforcée à venir, entre surveillance, prévention et contrôle des risques sanitaires. De nombreux autres experts et acteurs ont également été sollicités pour contribuer à ce dossier, qu'ils en soient tous ici remerciés. ■